

R6a : Dissolution de toutes les sociétés d'étudiant·es

Résolution à l'intention de l'Assemblée annuelle de la JS Suisse des 18 et 19 février 2023 à Berne

Dépositaires : Anna Maria Mathis (JS Obwald), Arsena Odermatt (JS Zug), Dario Bellwald (JS Obwald), Jana Kürzi (JS Zoug), Kilian Teubner (JS Obwald), Levin Freudenthaler (JS Zoug), Mario Huber (JS Lucerne)

1. Les raisons d'être des sociétés d'étudiant·es

Le monde des sociétés d'étudiant·es est un monde très conservateur. L'adhésion est à vie. Elle est également payante, afin de garantir que la génération suivante ait suffisamment d'argent pour réseauter lors de beuveries, parfois même avec des combats d'escrime. Ce réseautage ne se limite toutefois pas à une génération, mais s'étend aux membres de toutes les générations. Comme la classe dirigeante veut assurer son maintien au pouvoir, les descendant·es de ses membres sont privilégié·es. Il n'est donc pas étonnant que ces privilèges soient principalement réservés aux hommes blancs cis.

2. Conséquences de ces liens

Grâce à ces clubs élitistes, les familles puissantes peuvent s'assurer que leurs descendant·es entrent très tôt en contact avec « les bonnes personnes ». Les membres peuvent s'attendre à être traité·es en priorité par les autres membres lorsqu'un poste est ouvert et qu'un·e compagnon·ne de liaison occupe une position de pouvoir. Ainsi, les fraternités s'assurent que les mêmes familles, et souvent des hommes blancs cis, obtiennent des postes importants. Leur culture machiste hétéronormée fait en sorte que les FINTA* et les personnes queer ne se sentent pas à l'aise dans ces communautés, ce qui permet également de maintenir un idéal conservateur à des postes importants. Selon les rapports, ces sociétés sont souvent composées d'étudiant·es en économie et en droit. Si nous voulons une jurisprudence progressiste et vaincre le capitalisme, nous devons également briser le pouvoir de ces sociétés.

C'est pourquoi nous demandons:

- Une enquête dans les universités sur la culture et la nocivité des sociétés d'étudiant·es et de l'aide pour les personnes qui en ont souffert.
- La dissolution des sociétés d'étudiant·es pour le bien de l'égalité des chances de toutes et tous les étudiant·es.

Recommandation du Comité directeur : refuser au profit de R6b.